

UN GRAND PROJET POUR UN LIEU UNIQUE

# LA CITÉ DE L'ÉCONOMIE ET DE LA MONNAIE

La Banque de France lance **un projet pédagogique ambitieux et citoyen** : la création d'une Cité de l'Économie et de la Monnaie. Elle entend ainsi répondre à **une attente maintes fois exprimée par nos concitoyens** : mieux comprendre et maîtriser les mécanismes et les enjeux de l'économie.

Résolument **ournée vers le grand public et en particulier les jeunes**, la Cité de l'Économie et de la Monnaie proposera d'expliquer les mécanismes économiques, monétaires et financiers au travers, notamment, de **présentations interactives et ludiques**. Environ 100 000 visiteurs annuels sont attendus, dont 50% de scolaires.

Afin d'accueillir la Cité de l'Économie et de la Monnaie, **un espace moderne, vivant et coopératif** va être aménagé **au sein d'un monument historique unique**, qui fut longtemps une des succursales de la Banque de France : l'hôtel Gaillard, à Paris. La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'**un concours d'architecte/muséographe**, organisé en mai 2010.

Près d'**une centaine de postulants** (dont une dizaine étrangers) ont manifesté leur souhait de concourir. Les six candidats présélectionnés par un jury de haut niveau ont élaboré, entre fin juillet et novembre, un pré-projet. L'**équipe lauréate dirigée par Ateliers Lion** a été proposée, début 2011, par le jury puis choisie par la Banque de France.

L'ouverture au public de la Cité de l'Économie et de la Monnaie est prévue pour l'été 2015.

D'ores et déjà, le projet est présenté et des contenus pédagogiques sont proposés sur le site [www.citedeleconomie.fr](http://www.citedeleconomie.fr).

Juin 2012

*(Ce dossier de presse actualise celui de la conférence de presse du 25 mai 2011)*

UN GRAND PROJET POUR UN LIEU UNIQUE

# LA CITÉ DE L'ÉCONOMIE ET DE LA MONNAIE

## SOMMAIRE

- **Une grande ambition : mettre l'économie au cœur de la cité**
  - Contribuer à faire comprendre et aimer l'économie
  - Un espace dédié à la culture économique
  - Un projet de la Banque de France qui s'appuie sur des partenaires
  - Un site internet : [www.citedeconomie.fr](http://www.citedeconomie.fr)
  - Le Conseil Scientifique de la Cité de l'économie et de la monnaie
  
- **Un grand projet : repenser un monument historique**
  - Une équipe internationalement reconnue choisie par concours
  - Un projet architectural et muséographique innovant : les grandes lignes du projet de l'équipe lauréate
  - Le jury du concours
  
- **Un lieu unique : l'hôtel Gaillard**
  - Un projet conçu dans le respect du lieu
  - L'historique du bâtiment
  - Émile Gaillard

# **UNE GRANDE AMBITION : METTRE L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE LA CITE**

## **Contribuer à faire comprendre et aimer l'économie**

**Créer une Cité de l'Économie et de la Monnaie, c'est faire le pari que l'économie, matière vivante au cœur de la société, peut trouver un lieu où elle paraisse à tous accessible, compréhensible, simple, voire ludique.**

### **Les besoins du public et les expériences étrangères**

La démarche qui a présidé au projet de Cité de l'Économie et de la Monnaie s'appuie tout d'abord sur de nombreuses enquêtes et sondages qui montrent, à la fois, que les connaissances économiques des Français sont perfectibles et que nos concitoyens eux-mêmes ressentent et expriment le besoin de mieux comprendre les mécanismes et les enjeux de l'économie.

De manière générale, le grand public semble gêné par le caractère abstrait et complexe des présentations des sujets économiques, par l'impression de controverses incessantes entre spécialistes. L'information sur l'économie, si elle est facilement disponible, apparaît encore trop souvent comme peu compréhensible, peu attrayante et nécessitant un décryptage.

Parallèlement à ces interrogations, il existe un désir d'appropriation (« ne pas subir l'information»), et la conscience qu'une meilleure compréhension des mécanismes économiques est désormais indispensable. De manière significative, les adultes soulignent combien ils souhaiteraient que les jeunes et les enfants soient mieux armés qu'eux-mêmes dans ce domaine.

Les discours sur la mondialisation et l'impact des récentes crises financière et économique n'ont fait que renforcer ce sentiment et l'expression de ces besoins par le grand public.

La démarche de la Banque de France s'appuie aussi sur l'expérience des nombreuses autres banques centrales qui, en Europe et dans le monde, ont ouvert au public de tels espaces pédagogiques.

## **Les objectifs de la Banque de France**

La Banque de France compte, depuis plusieurs années, parmi ses objectifs, le renforcement des connaissances économiques des citoyens. Elle diffuse largement auprès des professeurs d'économie du secondaire ses publications ainsi que des productions audiovisuelles sur la politique monétaire ou l'euro. Volontairement pédagogiques, ces productions sont aussi accessibles au grand public.

L'Éducation nationale a engagé, à la rentrée 2010, une réforme de l'enseignement de l'économie au lycée. Cette réforme a rendu cette matière obligatoire (et non plus optionnelle) en classe de seconde.

La Banque de France, dont l'objectif est la stabilité des prix, et une des missions la stabilité financière, sait, comme toutes les banques centrales, que les politiques menées sont plus efficaces si les agents économiques en comprennent les enjeux. Plus généralement, améliorer l'information du public en matière économique fait aussi partie du devoir de transparence d'une banque centrale et rendre cette information accessible au plus grand nombre relève de sa responsabilité sociétale.

La Cité de l'Économie et de la Monnaie contribuera à ce que chaque citoyen, notamment les jeunes, qui sont les citoyens de demain, considère l'économie comme une des clefs du monde actuel.

# **UNE GRANDE AMBITION : METTRE L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE LA CITE**

## **Un espace dédié à la culture économique**

**La Cité de l'Économie et de la Monnaie sera un espace dédié à la culture économique, présentant de manière pédagogique, interactive et ludique, les notions et les mécanismes économiques, monétaires et financiers.**

- Un lieu citoyen, ouvert au grand public, pour partir à la découverte de l'économie, trouver des explications aux questions rencontrées dans la vie courante ou soulevées par l'actualité, échanger et débattre ;
- Un lieu proposant aux enseignants et à leurs élèves une illustration des notions et analyses vues en classe ;
- Un espace mettant en valeur les collections de billets, de pièces, de machines de fabrication et notamment celles de la Banque de France, et expliquant le lien entre ces objets historiques et les thématiques économiques contemporaines.

La Banque de France souhaite que le projet et sa muséographie se posent dans le bâtiment en respectant son caractère de monument classé et l'esprit du lieu. La Cité de l'Économie et de la Monnaie sera le mariage heureux d'une scénographie très contemporaine, d'un bâtiment au passé peu commun et de concepts rendus accessibles à tous. L'expérience montre que le contraste « lieu historique - muséographie très contemporaine » est de nature à renforcer l'attrait de la présentation pédagogique.

- La Cité de l'Économie et de la Monnaie sera un lieu ouvert. La neutralité scientifique est un axe majeur du projet : il ne s'agira pas d'asséner une vision univoque de l'économie mais de présenter, chaque fois que possible, les débats ayant lieu, entre économistes et dans la société, sur les diverses notions présentées. L'organisation de conférences/débats contribuera également à cet objectif clef.
- La Cité de l'Économie et de la Monnaie sera en prise directe sur l'environnement économique. L'exposition permanente sera ponctuée de modules d'actualité ; des expositions temporaires multiplieront les thèmes traités et les points de vue. Des conférences, des colloques ou des séminaires destinés aux enseignants comme aux professionnels de l'économie, de la monnaie et de la finance pourront y être organisés.
- La Cité de l'Économie et de la Monnaie accueillera principalement (70 à 80 % des surfaces d'exposition) une présentation pédagogique, interactive et ludique de l'économie, de la monnaie et des liens entre la monnaie, la finance et l'économie. La Cité de l'Économie et de la Monnaie présentera également (20 à 30 % des surfaces) les plus belles pièces de la remarquable collection de billets et monnaies de la Banque de France.

- Conformément à sa vocation d'espace pédagogique, la Cité de l'Économie et de la Monnaie comprendra des lieux dédiés tels qu'un amphithéâtre d'une centaine de places, des ateliers (pour qu'un professeur et ses élèves puissent faire le point avant ou après la visite, le cas échéant avec un conférencier), une bibliothèque (centre de ressources) spécialisée dans la pédagogie de l'économie.
- Sur ce concept et dans ce lieu, il est raisonnable d'envisager de recevoir autour de 100 000 visiteurs par an, dont environ 50% de scolaires. Cet objectif est cohérent avec les entrées recensées dans les musées de banques centrales étrangères, compte tenu de la population des agglomérations concernées.

# **UNE GRANDE AMBITION : METTRE L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE LA CITE**

## **Un projet de la Banque de France qui s'appuie sur des partenariats**

**La Banque de France est à l'origine du projet de Cité de l'Économie et de la Monnaie. Elle le finance entièrement et son implication forte dans sa réalisation, et ultérieurement, dans sa gestion, est une garantie de l'indispensable rigueur scientifique et de la nécessaire impartialité des contenus proposés aux visiteurs. Pour autant, depuis l'origine, ce projet a été conçu et mené en pleine collaboration avec de nombreuses instances extérieures à la Banque.**

Cette collaboration a permis de mettre en place, de manière, parfois encore informelle mais déjà très opérationnelle, un réseau de partenariats stratégiques qui contribueront à résoudre les défis et à tenir les promesses du projet.

La Banque de France travaille déjà en collaboration avec les acteurs majeurs de la pédagogie économique en France. Ainsi, l'Éducation Nationale a notamment délégué plusieurs professeurs pour participer à l'élaboration du contenu de la future Cité de l'Économie et de la Monnaie.

Une convention de coopération de long terme a été signée avec Universcience. Les deux partenaires vont ainsi collaborer à la mise au point d'expositions communes favorisant la compréhension de l'économie par le grand public et, notamment, les jeunes.

Une convention a également été signée avec l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) en vue, notamment, d'une collaboration pour la réalisation d'outils et d'actions pédagogiques sur les finances personnelles.

Des collaborations se sont engagées avec plusieurs institutions françaises détentrices de collections numismatiques. Elles portent tant sur les meilleures pratiques muséologiques que sur de futurs échanges d'éléments de collection, pour l'exposition permanente comme pour les expositions temporaires de la Cité de l'Économie et de la Monnaie.

Notamment, une convention a été signée avec la Bibliothèque Nationale de France, qui prévoit des collaborations avec son Cabinet des monnaies et médailles et avec ses autres départements.

Plus généralement, la Banque de France a noué et souhaite développer des relations avec le ministère de la Culture, les associations muséologiques internationales et, particulièrement bien sûr, les musées « de l'immatériel ».

Sur le plan international, la Banque de France, membre de l'Eurosystème, travaille en réseau avec les nombreux musées des autres banques centrales nationales de l'Union Européenne. Elle entretient d'étroites relations avec l'un des plus récents musées économiques et monétaires, le Museo Interactivo de Economía (MIDE) de la Banque centrale du Mexique, ainsi qu'avec plusieurs des musées des banques centrales de la Federal Reserve américaine.

# UNE GRANDE AMBITION : METTRE L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE LA CITE

**[www.citedeleconomie.fr](http://www.citedeleconomie.fr)**

La Cité de l'Économie et de la Monnaie sera dotée d'un site internet, destiné à être un véritable portail de la pédagogie de l'économie. Il permettra aux professeurs et autres visiteurs de préparer puis d'approfondir leur visite, aux internautes éloignés de découvrir certaines animations pédagogiques du musée, et à tous de bénéficier de liens vers les partenaires et les autres acteurs de la pédagogie économique.

Pour accompagner la phase projet, le site [www.citedeleconomie.fr](http://www.citedeleconomie.fr) présente, dès maintenant, l'état d'avancement de celui-ci et divers éléments sur ce que présentera la Cité de l'Économie et de la Monnaie : la découverte de l'économie ; un espace dédié aux enseignants ; un espace mettant en valeur les collections.

## A la découverte de l'économie

Plonger soi-même dans l'aventure économique en choisissant son rôle dans des jeux pédagogiques. Exercer et tester ses connaissances sur l'euro, les billets, la monnaie. Se familiariser avec les grands mécanismes de l'économie. Naviguer dans une grande fresque chronologique retraçant les principales dates de l'histoire de l'économie. Visionner des films permettant de mieux comprendre ces sujets. Se tenir au courant d'événements liés à la pédagogie de l'économie.

- Vidéos : Fabrication des billets, création de l'euro, rôle et missions de la Banque centrale européenne, dessin animé sur la stabilité des prix, division du travail... Ces vidéos à caractère pédagogique traitent de thèmes variés liés à l'économie ou à la monnaie. L'internaute peut retrouver notamment la série « Léo et l'Euro », à destination des classes de CM2 et consacrée à l'histoire de la monnaie et des billets utilisés aujourd'hui.
- Jeux : Destinée à tous, petits et grands, cette sélection de jeux, réalisés notamment par nos partenaires, propose un ensemble de défis liés à l'économie ou à la monnaie. Les internautes pourront, entre autres, s'installer dans le fauteuil du banquier central, répondre à des quizz sur la monnaie et la banque, apprendre de manière ludique le vocabulaire de la finance.
- Naviguez dans l'histoire de l'économie de – 8000 avant JC à aujourd'hui : Des premiers développements de la production à la Préhistoire, jusqu'à la crise des dettes de certains États européens en 2010, une frise chronologique interactive permet de naviguer à travers une sélection de plus de 100 événements liés à l'histoire économique.
- Bibliographies : Une sélection d'ouvrages permet d'aborder les questions d'argent, de travail, la consommation, la richesse... et de se plonger dans des œuvres de fiction



(théâtre, romans policiers, contes, bandes-dessinées...). Elle comporte notamment les publications destinées à la jeunesse (de 4 à 15 ans).

- Événements : la Cité de l'économie et de la monnaie signale des expositions, des sites internet, des initiatives, etc. concourant à la vulgarisation de l'économie.

### **Un espace destiné aux enseignants**

A l'ouverture de la Cité de l'Économie et de la Monnaie, des ressources spécifiques seront proposées pour préparer une visite avec les élèves, organiser un atelier pédagogique à la Cité, approfondir en cours des questions évoquées lors de la visite... Dès maintenant, une sélection est proposée.

- La stabilité des prix (manuel enseignants) : Un manuel détaillé à l'intention des enseignants permet d'expliquer, en particulier aux jeunes, pourquoi la stabilité des prix est importante, quels sont les meilleurs moyens d'y parvenir et comment elle concourt à la réalisation des objectifs économiques généraux de l'Union européenne. La Banque centrale européenne (BCE) a élaboré ce dossier en coopération avec les banques centrales nationales de la zone euro.
- La monnaie et nous : Pour expliquer la monnaie et la politique monétaire, la Banque de France a produit un court film documentaire intitulé « L'euro, la Banque de France et nous ». Réalisé dans le cadre du programme de partenariat Banque de France-Éducation nationale, ce projet constitue un support pédagogique aussi simple que possible et peut être visionné par toute personne qui souhaite une introduction sur le sujet.
- Anna et Alex contre les faux-monnayeurs : Cette brochure éditée par la Banque centrale européenne propose un récit illustré expliquant aux enfants comment reconnaître les principaux signes de sécurité des billets en euros.
- Les billets et les pièces en euros : Présentée sous la forme d'une série de transparents et de fiches à destination des enseignants et conférenciers, cette note d'information concerne les billets et les pièces en euros.

### **Un espace mettant en valeur les collections**

La Cité de l'Économie et de la Monnaie exposera aussi des collections de billets, de pièces, de machines de fabrication monétaire et d'objets liés au métier bancaire. Pour la première fois, une large partie de la collection de la Banque de France sera présentée en permanence au public. Dès maintenant, le site de la Cité de l'Économie et de la Monnaie présente, à titre d'exemples, des thématiques qui pourraient être développées dans l'hôtel Gaillard : la monnaie de César, la fabrication du 10 000 francs Bonaparte, l'or des français pendant la première guerre mondiale, les billets de l'outre-mer français ....

# **UNE GRANDE AMBITION : METTRE L'ÉCONOMIE AU CŒUR DE LA CITE**

## **Composition du conseil scientifique de la Cité de l'économie et de la monnaie**

**Michel AGLIETTA**

Professeur d'économie à l'Université de Paris X

**Yann ALGAN**

Professeur d'économie à Sciences Po

**Michel AMANDRY**

Directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France

**Antoine d'AUTUME**

Professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École d'Économie de Paris

**Frédéric CARLUER**

Inspecteur général de Sciences économiques et sociales, Éducation nationale

**Laurent CLERC**

Directeur de la stabilité financière, Banque de France

**Jacques FOURNIER**

Directeur général des statistiques, Banque de France

**Philippe FREMEAUX**

Délégué général, Institut pour le Développement de l'Information économique et sociale (IDIES)

**Marc GIRARD**

Directeur des expositions, Universcience

**Pierre-Cyrille HAUTCOEUR**

Professeur à l'École d'Économie de Paris, directeur d'études à l'EHESS

**Pierre JAILLET**

Conseiller spécial du Gouverneur, Banque de France

**Mathilde LEMOINE**

Directeur des Études Économiques et de la Stratégie Marchés d'HSBC France, membre du Conseil d'analyse économique

**Michel MOREAUX**

Professeur émérite à l'École d'Économie de Toulouse, directeur de recherche à l'Institut d'économie industrielle (IDEI)

**Cécile PRUDHOMME**

Journaliste, Le Monde

**Bernard RAMANANTSOA**

Directeur général d'HEC Paris

**Frank SMETS**

Directeur général de la recherche de la BCE

**Marc-Olivier STRAUSS-KAHN, *président***

Président du Comité de pilotage du projet de Cité de l'Économie et de la Monnaie, Banque de France

**Jean-Luc TAVERNIER**

Directeur général de l'INSEE

**Michel WIEVIORKA**

Directeur d'études à l'EHESS, administrateur de la Fondation Maison des sciences de l'homme

# **UN GRAND PROJET : REPENSER UN MONUMENT HISTORIQUE**

**Projet pour le XXIème siècle, la Cité de l'Économie et de la Monnaie s'installera dans un chef d'œuvre architectural du XIXème siècle, l'hôtel Gaillard, ancienne succursale parisienne de la Banque de France. Pour la première fois, ce monument historique sera ainsi ouvert au grand public. Pour mettre en œuvre la réalisation architecturale et muséographique de ce projet, la Banque de France a fait appel, au terme d'un concours, à une équipe internationalement reconnue.**

## **Une équipe internationalement reconnue, choisie par concours**

**La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'un concours d'architecte/muséographe, organisé en mai 2010. Près d'une centaine de groupements (dont une dizaine étrangers) ont manifesté leur souhait de concourir. Les six candidats présélectionnés par un jury de haut niveau ont élaboré, entre fin juillet et novembre 2010, un pré-projet. La Banque de France a approuvé la proposition qui lui a été faite début 2011 par le jury et a désigné comme projet lauréat du concours celui de l'équipe conduite par Yves LION.**

|  |                  |
|--|------------------|
| Conception architecturale                  | Ateliers Lion    |
| Scénographe et muséographe                 | François CONFINO |
| Restauration lots MH                       | Eric PALLOT      |
| Conception technique                       | Y Ingénierie     |
| Conception de l'éclairage                  | Culturetech      |
| Conception du graphisme                    | Crocodile        |
| Conception et production audiovisuelle     | STUDIO K         |
| Designer                                   | Alexandco        |
| Ingénierie environnementale                | Transsolar       |
| Conseil sécurité incendie et accessibilité | Casso & associés |
| Acoustique                                 | Impédance        |

# **UN GRAND PROJET : REPENSER UN MONUMENT HISTORIQUE**

## **Un projet architectural et muséographique innovant**

### **Les grandes lignes du projet, présentées par l'équipe lauréate :**

« Ce bâtiment remarquable est issu de l'addition successive de quatre entités architecturales : l'hôtel Gaillard, l'acquisition des hôtels Berger et Thann, et la construction du volume Defrasse lors de la transformation par la Banque de France. Notre intervention vise à révéler cet assemblage pour fonder un équipement culturel lisible et attrayant.

L'implantation de la fonction bancaire, au moyen de l'architecture de Defrasse, a su préserver l'esprit de l'existant tout en imposant une fonction exogène. Cette restructuration fait partie intégrante de l'histoire du bâtiment. En évitant l'interstice hôtel Gaillard / volume Defrasse, il s'agit pour nous, aujourd'hui, de dévoiler les façades d'origine et de dégager la structure très pure de l'architecture de Defrasse. Cette intervention, par soustraction des éléments de liaison, permet d'aérer l'ensemble et vise à améliorer la clarté du dispositif.

Ce nouvel espace interstitiel participe à la mise en scène du volume Defrasse tel une entité isolée au centre de la cour historique. De même, la mise en valeur de la douve périphérique, laisse courir les eaux dans ce qui devient une rivière intérieure. Elle constitue un élément singulier du musée, un repère spatial et un élément identitaire, que l'on parcourt pour accéder aux divers lieux, permettant au visiteur une perception globale du bâtiment. La nacelle et le pont mobile, autrefois simples éléments fonctionnels, sont aujourd'hui révélés au public et deviennent des événements scénographiques essentiels.

Une verrière couvre la cour historique reconstituée : la lumière réfléchiée par les grandes surfaces opaques du volume Defrasse, est diffusée sur les anciennes façades de l'hôtel Gaillard, ainsi que dans les différents volumes autour de la cour. L'ambiance lumineuse de ce lieu entre les différentes parties historiques du bâtiment lui confère une atmosphère calme, accueillant des fonctions importantes autres que scénographiques telles que l'escalier menant au foyer et à l'amphithéâtre, ou le café. On attribue une grande importance à cet espace interstitiel, avec une ambiance de confort sensiblement paradoxale compte tenu de sa nature de « dedans-dehors ». Depuis cet espace, on découvre les architectures du site, les façades de l'hôtel Gaillard, le volume Defrasse, et la nouvelle verrière, élément de liaison entre les différents siècles. Cette fente ainsi pratiquée libère des espaces fluides en rez-de-chaussée, offre des points de vue dynamiques et apporte, depuis la terrasse réaménagée, sur toute la hauteur, une lumière naturelle.

Les qualités plastiques des toitures de l'hôtel Gaillard, tant sur rue que sur cour intérieure, autrefois dégagée, sont évidentes. Les extensions créées sur les hôtels Thann, Berger et Gaillard se développent en analogie volumétrique avec les toitures présentes, de par leur forme et les matériaux utilisés. Elles redonnent leur autonomie volumétrique à tous les bâtiments de l'îlot, améliorant la lisibilité de la constitution de l'ensemble. Les couvertures chaotiques de zinc et de verrières actuelles sont transformées en une terrasse praticable

donnant à voir les toitures originelles mais également la fente interstitielle créée et les aménagements des étages inférieurs.

Notre intervention architecturale reste très respectueuse du bâtiment, de son architecture et de son histoire. Dans cette logique, il nous semble évident de tout faire pour respecter l'entrée historique de l'hôtel Gaillard sur la place du Général Catroux.

Du temps de l'hôtel Gaillard, le fonctionnement était clair, accès par l'entrée magistrale place Catroux, puis escalier monumental pour accéder aux espaces d'apparat ou privés. A l'époque de la Banque de France, ce schéma perdure, utilisation de la même entrée puis accès notamment vers les guichets en empruntant l'escalier monumental. Rappelons que l'hôtel-musée édifié par Émile Gaillard est en rupture avec la conception classique des hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ici, l'hôtel est partie constituante de l'îlot urbain, l'entrée est elle aussi très urbaine en donnant directement sur la voie publique : voir et être vu d'un espace public constitué et magnifié.

L'orientation muséographique s'exprime sous la forme d'une mise en tension entre l'imposante image d'une architecture exceptionnelle et la scénographie. L'inscription de la muséographie s'effectue selon une certaine neutralité en totale prise d'appui sur la morphologie du bâtiment. Une syntaxe de mobilier très sobre est au service d'une ergonomie d'usage. Vitrites, mobiliers accueillant les médias, totems graphiques, réalisation de cimaises en miroir sans tain, ou verre sablé, agissent à la manière de masques translucides lorsqu'un effacement momentané du décor est nécessaire. Pas de concurrence inutile, mais l'entretien permanent d'une subtile collaboration de différents vocabulaires, pour élaborer une scénographie contemporaine, innovante et ludique. L'image obtenue devient emblématique, au service d'un propos éducatif développé par des médias résolument technologiques et à fortes valeurs attractives et pédagogiques. Au regard des caractéristiques volumétriques du bâtiment, la trame du propos irrigue l'édifice selon la chronologie établie. Des îlots médiatiques assurent la bonne distribution des thématiques tout au long du parcours.

Constituer une séquence de visite rythmée, participer à la construction d'un fil rouge, favoriser l'identification et une bonne perception de la distribution des thèmes, installer des cycles de relance d'intérêt par des temps forts, autoriser le principe de traverse sont les rôles dévolus à cette structure en îlots. Véritables points d'attraction, ils s'organisent autour d'un dispositif central à forte valeur événementielle, les sous thèmes venant s'aimer en pétales.

Les outils médiatiques proposés, interactifs, vidéos, jeux... participent pleinement du vocabulaire de la muséographie. Ils apportent selon leur modalité de mise en œuvre, une dimension spectaculaire au parcours, au sens propre du spectacle. Conçus comme de véritables événements, ils offrent des ruptures de rythme et des temps de respiration selon des cycles variables et interactifs.

Cette impulsion programmatique va générer la troisième vie du bâtiment. La destination muséale et d'apparat d'origine, puis la fonction bancaire qui a suivi, confortent une mutation naturelle vers cet espace de l'économie et de la monnaie. La convergence et le juste équilibre entre l'intervention architecturale, patrimoniale et muséographique, permettront de révéler la nature composite de cet ensemble, et d'exprimer ce renouvellement sur l'espace urbain. »

# UN GRAND PROJET : REPENSER UN MONUMENT HISTORIQUE

## COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS

Le jury du concours, présidé par Yves BARROUX, alors directeur général de la Banque de France en charge du projet, était composé de 12 personnalités qualifiées. Il s'est réuni le 21 juillet 2010 pour sélectionner les équipes candidates, et le 6 janvier 2011 pour proposer à la Banque de France le choix de l'équipe d'architectes – muséographes lauréate du concours.

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Yves BARROUX                      | Président du jury, directeur général, Banque de France                                       |
| Henri BRESLER                     | Architecte   |
| Michèle DEBONNEUIL                | Économiste   |
| Hervé GONSARD                     | Directeur du cabinet du Gouverneur, Banque de France   |
| Pierre JAILLET                    | Directeur général des Études et de l'International, Banque de France                         |
| Marie-Christine LABOURDETTE       | Directrice des Musées de France, Ministère de la Culture et de la Communication              |
| Gabor MESTER DE PARAJD            | Architecte en chef des Monuments Historiques   |
| Jacques MISTRAL                   | Directeur des études économiques de l'Institut Français des relations internationales (IFRI) |
| Danièle POURTAUD                  | Adjointe au Maire de Paris, en charge du patrimoine  |
| Frédéric PEYRET puis Armand PUJAL | Secrétaire général, Banque de France   |
| François SEIGNEUR                 | Architecte / Plasticien  |
| Antoine STINCO                    | Architecte   |

# UN LIEU UNIQUE L'HOTEL GAILLARD

## Un projet conçu dans le respect du lieu

**L'hôtel Gaillard, monument classé, est un lieu unique et étonnant. C'est aussi un lieu signifiant pour l'économie, doté de caractéristiques qui seront exploitées pour la présentation pédagogique. La Banque de France souhaite que la Cité de l'Économie et de la Monnaie « se pose » dans ce bâtiment en respectant son caractère de monument classé et l'esprit du lieu, qui accroîtront sa capacité d'attraction et de séduction. En parallèle au parcours sur l'économie et sur les collections, le visiteur se verra aussi proposer un parcours sur l'architecture et l'histoire du bâtiment.**

### Un monument unique et étonnant.

En 1878, le commanditaire de cet hôtel particulier, Émile Gaillard, avait demandé à son architecte, Victor-Jules Février, de s'inspirer d'édifices ligériens (aile Louis XII du château de Blois et château de Gien). Achevé en 1882, l'hôtel Gaillard est, depuis, considéré comme l'un des chefs d'œuvre de l'art néo-renaissance avec, en plein Paris, ses fenêtres à meneaux, ses lucarnes, son briquetage, ses toits d'ardoise couronnés de dentelles métalliques, ses clochetons ouvragés. A l'intérieur, demeurent les nombreux éléments de décoration fixés au bâtiment, réunis par le collectionneur Gaillard (décors, cheminées et boiseries XVème et XVIème, provenant de divers châteaux et édifices détruits).

En 1902, au décès d'Émile Gaillard, ses descendants dispersent ses collections d'objets d'art. En 1904, ils mettent en vente l'hôtel particulier qui est finalement acheté par la Banque de France en 1919. Celle-ci charge l'architecte Alphonse Defrasse et le décorateur Jean-Henri Jansen de l'aménager en une succursale, qui ouvre en 1923. Tout en respectant le lieu et son esprit d'origine, ces aménagements apportent une juxtaposition, en elle-même intéressante, des époques néo-renaissance et début XXème/Art déco (*voir l'historique du bâtiment*). L'hôtel Gaillard a été classé monument historique en 1999.

Remarquablement conservé, l'hôtel actuel offre au projet de Cité de l'Économie et de la Monnaie des superficies susceptibles d'en faire, avec le Museo Interactivo de Economía (MIDE) de la Banque centrale du Mexique, l'un des plus grands espaces muséaux dédiés à l'économie : la Cité s'étendra sur environ 4000 m<sup>2</sup>, 2400 m<sup>2</sup> étant dédiés à l'exposition permanente et 440 m<sup>2</sup> aux expositions temporaires.



**Un lieu signifiant pour l'économie, doté de caractéristiques qui seront exploitées pour une présentation pédagogique de l'économie.**

Émile Gaillard était un banquier représentatif de ces dynasties bourgeoises du XIXème ayant saisi les occasions de développement économique : il a participé, par exemple, à l'aventure du chemin de fer (*voir biographie d'Émile Gaillard*).

Les aménagements liés à la transformation du bâtiment en succursale bancaire sont également significatifs. La salle des coffres et le hall d'accueil du public sont particulièrement impressionnants, de même que le mécanisme (quasiment unique) de fermeture automatique de la salle des coffres, entourée de douves en eau.

**Un projet architectural développé en pleine coopération avec les institutions compétentes.**

Des contacts informels ont déjà été noués avec la direction de l'Architecture et du Patrimoine et avec la DRAC IdF ; une étude d'authenticité a été réalisée par un architecte MH ; cette dimension MH est partie intégrante du programme. L'équipe lauréate comporte, comme toutes celles qui ont concouru, un architecte en chef des monuments historiques.

Une étude sur l'histoire du bâtiment, réalisée par un cabinet spécialisé, sert de base, avec l'étude d'authenticité citée plus haut, à l'instruction du dossier auprès des autorités compétentes. Un complément à cette étude porte sur les décors encore en place et leur authenticité afin que les éléments les plus remarquables puissent être mis en valeur.

# UN LIEU UNIQUE L'HOTEL GAILLARD

## L'historique du bâtiment

Au cœur de la plaine Monceau, urbanisée dans la seconde moitié du XIXe siècle, Émile Gaillard a fait édifier l'hôtel, achevé en 1882, qui accueillera prochainement la Cité de l'Économie et de la Monnaie. Destiné à l'origine à abriter ses riches collections, le bâtiment a été acheté en 1919 par la Banque de France. En 1923, celle-ci a fait réaliser des extensions à l'emplacement de la cour de l'hôtel particulier.

L'ensemble architectural, unique à Paris, utilise l'écriture du néo-gothique et l'esthétique « éclectique ». Son classement comme monument historique est intervenu en 1999. Les architectes Victor-Jules Février (1842-1937) et Alphonse Defrasse (1860-1939) ont œuvré à sa réalisation, l'un pour Émile Gaillard, le second pour la Banque de France.

Victor-Jules Février a été particulièrement inspiré de l'architecture des châteaux ligériens (Châteaux de la Loire), par l'aile Louis XII du château de Blois et par le château de Gien. L'accolement des escaliers, les hauts toits, les lucarnes gothiques, les parements de brique en témoignent.

Achévé en 1882, il a été inauguré en 1885 lors d'une fête costumée qui a réuni près de deux mille convives, Émile Gaillard étant costumé en Henri II.

Ensuite, ont été adjoints au bâtiment l'hôtel particulier de la rue Berger et celui de la rue Thann, ces deux hôtels ayant été construits par Émile Gaillard pour être loués.

Des documents anciens et le catalogue de la dispersion des biens d'Émile Gaillard montrent la richesse des décors et des œuvres exposés dans l'hôtel. Grand collectionneur, Émile Gaillard a rapporté de ses voyages en France et en Europe aussi bien des œuvres d'art et du mobilier, que des cheminées et des boiseries qu'il a fait incorporer dans le décor et l'ornementation des pièces d'apparat. Les parties conservées actuellement montrent avec quelle liberté on associait, à cette époque, l'authentique et la copie. La présence, à plusieurs endroits dans le bâtiment, des portraits sculptés du banquier et de l'architecte atteste de leur connivence et de leur sens de l'humour.

Après le décès du financier en 1902, les collections, pour la plus grande partie, furent dispersées. L'hôtel fut mis en vente en 1904.

Mais c'est seulement en 1919, qu'il est acheté par la Banque de France et aménagé en succursale par l'architecte Alphonse Defrasse et le décorateur Jean-Henri Jansen. Cette nouvelle succursale a ouvert en 1923.

Les extensions entreprises par la Banque de France ont consisté à insérer, dans la cour des hôtels particuliers d'Émile Gaillard, un grand hall pour accueillir la clientèle de la Banque de France et une salle des coffres de grande sûreté.

Tout en introduisant dans ce bâtiment le "style Banque de France", Alphonse Defrasse a fait écho à l'œuvre de Février, notamment dans le traitement de la paroi du grand hall et dans le décor de boiseries, dit "serviettes", du comptoir.

La salle des coffres se développe sur deux niveaux. Elle est protégée par des douves, encore aujourd'hui en eau, et accessible par un pont roulant, ce qui fait de ce lieu secret un des endroits les plus singuliers de la capitale.

# UN LIEU UNIQUE L'HOTEL GAILLARD

## Émile GAILLARD

Le constructeur de l'hôtel Gaillard, bâtiment dans lequel s'installera la Cité de l'Économie et de la Monnaie, était un personnage hors du commun.

Issu d'une famille grenobloise de grands bourgeois, Émile Gaillard était le petit-fils de Théodore François Gaillard, fondateur d'une maison de banque dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, et le fils de Théodore Eugène Gaillard, maire de Grenoble de 1858 à 1865.

Représentant à Paris de la banque familiale, Émile Gaillard a côtoyé les grands banquiers de son époque (Pereire, par exemple). Ses activités bancaires étaient éclectiques : participation au financement des chemins de fer, gestion des biens du comte de Chambord, contrat avec Victor Hugo, pour ne citer que quelques exemples.

Émile Gaillard avait des goûts artistiques très développés. Élève de Chopin dans sa jeunesse, il était, selon plusieurs sources, son meilleur élève et le compositeur lui dédia une mazurka. Lui-même a composé plusieurs morceaux de musique pour piano.

Passionné par l'art du Moyen Age et de la Renaissance, il a constitué, au cours des ans, une collection considérable de mobilier, objets décoratifs, tapisseries et autres œuvres d'art de cette période. Son habitation de la rue Daru devenant trop exigüe pour la contenir, il décida, en 1878, d'acheter un terrain dans la plaine Monceau, alors en pleine période de construction. L'édification d'un hôtel particulier s'inspirant, notamment, de l'architecture de l'aile Louis XII du château de Blois, lui permit d'abriter sa collection dans un cadre totalement adapté.

L'inauguration de son hôtel, en 1885, fut marquée par une grande soirée, relatée par la presse de l'époque, au cours de laquelle la famille Gaillard reçut ses hôtes habillée en costume d'époque Henri II. Le tempérament d'Émile Gaillard l'inclinait toutefois à une certaine discrétion et il n'ouvrait son hôtel qu'à quelques intimes et amateurs d'art éclairés.

Avec son épouse, Amélie Vassal, il eut cinq enfants (trois filles et deux fils). Il mourut en 1902.

Après son décès, la banque Gaillard a été vendue au Crédit Lyonnais par ses héritiers et la plus grande partie de sa collection dispersée. Une grande vente aux enchères fut organisée à cet effet, en juin 1904. Quant à l'hôtel, mis en vente également en 1904, il ne trouva un acquéreur qu'en 1919, avec son achat par la Banque de France pour en faire une succursale.

Pour en savoir plus :

[www.citedeconomie.fr](http://www.citedeconomie.fr)